



**RILLIEUX  
LA-PAPE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Références :**  
AV/AD/AA/CM/SGD/JM

**Séance publique du jeudi 13 février 2025**

Service des Affaires  
Juridiques et des  
assemblées

**Le Conseil municipal de la commune de Rillieux-La-Pape s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances** en date du treize février deux mille vingt-cinq près convocation légale,

**Affaire suivie par :**  
Sémélé GUIGNETON  
DIALLO  
tél. 04.37.85.00.29

**Sous la présidence de monsieur Alexandre Vincendet, maire de Rillieux-la-Pape**

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de conseillers présents : 28

Nombre de conseillers votants : 37

Nombre de conseillers absents : 2

**Présents :**

**Mesdames et messieurs :** Vincendet, Smati, Dupuy, Fornelli, Monnet, Charvet, Matter, Leclerc, Daas, Biérix, De la Cruz, Sève, Badino, Simaniva, Guy, Effantin, Desmet, Bozon-Guillot, Béruron, Saboureau, Petitgand, Pin, Combier, Durieux, Radix, Labor, Briand, Chatelet-Masset.

**Objet :**  
Délibération

**Excusés Pouvoirs :**

**Mesdames et messieurs :** Mantione donne pouvoir à Matter, Cézariat donne pouvoir à Daas, Llubet donne pouvoir à Charvet, Terrel donne pouvoir à Monnet, Bechiche donne pouvoir à De La Cruz, Bamba donne pouvoir à Guy, Campos donne pouvoir à Desmet, Djaballah donne pouvoir à Combier, M'Sai donne pouvoir à Durieux.

**Absents :** 2 (Monsieur Ezzrouali et Madame Sabin)

**Secrétaire de séance :** M. Chatelet-Masset Thibaud

**Date de convocation :** 27 janvier 2025

**Date affichage compte rendu :** 19 février 2025

**DE2025/02/15 – Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais**

## DE2025/02/15 – Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais

Monsieur le Rapporteur expose à l'Assemblée :

### 1. Contexte

Conformément à la demande formulée dans le courrier reçu en date du 2 décembre 2024, la Ville de Rillieux-la-Pape donne son avis sur le projet de Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais, arrêté par le Conseil d'administration de SYTRAL Mobilités.

Ce projet constitue un enjeu majeur pour définir les orientations stratégiques en matière de déplacements et d'infrastructures de transport dans l'ensemble de la Métropole de Lyon et des territoires avoisinants. Ce document vise à répondre aux défis de mobilité durable, d'intermodalité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en tenant compte des spécificités locales.

Dans ce cadre, la Ville de Rillieux-la-Pape souhaite émettre un avis sur le projet, en soulignant les besoins particuliers de son territoire et en formulant des propositions pour améliorer la mobilité des habitants et des usagers.

### 2. Accessibilité des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

Le Plan de Mobilité met en avant une bonne desserte en transports en commun des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Cependant, cette affirmation ne reflète pas la réalité pour la Ville de Rillieux-la-Pape, qui reste uniquement desservie par des lignes de bus. Cela limite l'attractivité et l'accessibilité de notre territoire.

La Ville réitère donc sa demande d'une desserte par un mode de transport lourd, en l'occurrence le métro. Cette infrastructure est essentielle pour renforcer la connectivité de Rillieux-la-Pape, porte d'entrée nord de la Métropole.

Nous souhaitons la création d'une ligne de métro qui desservirait :

- La gare de Sathonay-Rillieux pour favoriser l'intermodalité,
- Le centre-ville de la Ville Nouvelle pour assurer une réelle desserte du QPV,
- Le quartier d'Ostérode, futur pôle d'activité et porte d'accès à l'Ain.

### 3. Augmentation de la fréquence des TER

La Ville salue la proposition d'augmenter la fréquence des TER sur les lignes Lyon – Ambérieu et Lyon – Bourg-en-Bresse, avec des passages toutes les 15 minutes en heures de pointe. Cette mesure répond à une demande forte des usagers et contribuera à améliorer l'offre de mobilité sur le territoire.

#### 4. Extension des stations Vélo'v

Le Plan de Mobilité prévoit la création de 30 à 35 nouvelles stations Vélo'v. Nous soutenons pleinement cette initiative et réitérons notre demande d'implantation de stations supplémentaires sur notre commune, notamment :

- La Ville Nouvelle,
- Aux abords des gares de Sathonay-Rillieux et Crépieux-la-Pape,
- Vancia,
- Ostérode.

#### 6. Mise en place d'un P+R sur le tracé de la ligne C5

Pour réduire l'usage de la voiture individuelle, la Ville de Rillieux-la-Pape demande la création d'un parc relais (P+R) le long du tracé de la ligne C5, à proximité du quartier Ostérode, sur les terrains de l'incinérateur. Cette infrastructure contribuerait à encourager l'usage des transports en commun tout en réduisant la pression automobile sur notre territoire.

#### 7. Zone à Faible Émission

La Ville de Rillieux-la-Pape renouvelle son avis défavorable au projet d'amplification de la ZFE en raison :

- du fort impact économique et social du projet compte tenu de la part des véhicules classés Crit'air 5 à 2 qui composent le parc automobile à Rillieux-la-Pape et du faible niveau de revenus des Rilliards (revenu médian de 10 000 euros par an), rendant quasiment impossible la conversion des véhicules pour des véhicules propres
- d'un faible report modal sur le réseau de transports en commun du fait :
  - de la faiblesse du réseau existant sur le plateau nord, notamment à Rillieux-la-Pape
  - d'une mauvaise synchronisation entre la mise en œuvre de la ZFE et la mise en place effective des projets d'amélioration du réseau
- de l'insuffisance des mesures d'accompagnement, notamment pour soutenir les foyers les plus modestes dans le renouvellement de leur véhicule.

#### 8. Réseaux cyclables et Voies Lyonnaises

La Ville de Rillieux-la-Pape soutient la création de réseaux cyclables majeurs, comme les Voies Lyonnaises, qui représentent une avancée significative pour la mobilité douce dans la Métropole. Toutefois, il est essentiel de développer des itinéraires cyclables secondaires pour connecter efficacement ces infrastructures et en maximiser l'accessibilité.

Une attention particulière doit être portée à la Voie Lyonnaise 6, où ces itinéraires de rabattement joueront un rôle clé pour garantir une continuité et une connectivité accrues pour les cyclistes.

## **9. Connexion entre la gare de Sathonay-Rillieux et la Gare de Crépieux-la-Pape**

La Ville de Rillieux-la-Pape insiste sur l'importance d'établir une connexion directe entre la gare de Sathonay et la gare de Crépieux-la-Pape. Cette liaison est essentielle pour améliorer la desserte ferroviaire et renforcer l'accessibilité des usagers rilliards. Une telle connexion permettrait de répondre aux besoins croissants de mobilité des habitants et de favoriser une meilleure intermodalité sur le territoire.

## **10. Création d'un téléphérique**

La Ville de Rillieux-la-Pape demande la reprise des études menées il y a plusieurs années concernant la création d'un téléphérique reliant Rillieux-la-Pape au terminus du Métro A, Vaulx-en-Velin la Soie. Ce projet représente une opportunité innovante pour améliorer la desserte de notre territoire tout en offrant une solution de transport durable et adaptée à nos besoins. Une telle infrastructure permettrait de réduire les temps de trajet, de désengorger les axes routiers et de renforcer l'intermodalité dans la Métropole.

## **11. Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB)**

La Ville de Rillieux-la-Pape souhaite voir privilégier l'aménagement de chaussées à voie centrale banalisée pour les itinéraires cyclables, lorsque les conditions le permettent. Cette solution permet d'intégrer des pistes cyclables de manière efficace, tout en limitant l'occupation excessive de l'espace public. Elle représente ainsi une alternative pertinente pour améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement.

## **12. Désignation des Autorités Organisatrice des Transports de second rang**

La Ville de Rillieux-la-Pape exprime son souhait que le SYTRAL engage une réflexion sur la désignation d'Autorités Organisatrices de Transport (AOT) de second rang, à savoir les communes. Cette démarche permettrait de leur accorder davantage de capacités décisionnelles. Une telle évolution renforcerait la prise en compte des spécificités locales et garantirait une meilleure représentation des besoins des territoires au sein des politiques de mobilité.

## **13. Conclusion**

La Ville de Rillieux-la-Pape reconnaît l'importance du Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais pour structurer l'avenir des transports dans la région. Cependant, des efforts supplémentaires sont indispensables pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire.

La Ville de Rillieux-la-Pape appelle à une prise en compte renforcée de ses propositions afin de garantir une mobilité équilibrée et inclusive pour l'ensemble des habitants de Rillieux-la-Pape.

Vu l'avis favorable de la Commission « Développement et aménagement urbain » en date du 4 février 2025

**Après avoir écouté l'exposé des motifs et en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à la majorité, décide :**

**Vote**

**Pour : 33 (liste « Ensemble nous sommes Rillieux-la-Pape »)**  
**Contre : 1 (liste « Ensemble, nous transformerons Rillieux ! ») M. Durieux**  
**1 (liste « Rillieux c'est vous ») Mme M'Sai**  
**Abstentions : 2 (liste « Rillieux c'est vous ») M. Combier et Mme Djaballah**

**- de formuler un avis défavorable compte tenu des demandes formulées ci-dessus, notamment en réponse aux souhaits de la Ville de :**

- réaliser une ligne de métro desservant la gare de Sathonay-Rillieux, la Ville nouvelle et le quartier d'Ostérode ;
- créer un parking relais dans le secteur d'Ostérode ;
- lancer des études de rabattement approfondies pour concevoir ces connexions cyclables secondaires ;
- créer d'une connexion directe entre la gare de Sathonay-Rillieux et la Gare de Crépieux-la-Pape ;
- Etudier la mise en place d'un téléphérique entre Rillieux-La-Pape et le métro A Vaulx-En-Velin la Soie ;
- Créer des stations Vélo'v sur la Ville Nouvelle, aux abords des gares de Sathonay-Rillieux et Crépieux-la-Pape, sur les quartiers de Vancia, et d'Ostérode ;
- favoriser les Chaussées à Voies Centrales Banalisées ;
- désigner des Autorités Organisatrices des Transports de second rang.

**Pour extrait conforme,**

**Thibaud CHATELET-MASSET**  
Secrétaire de séance



**TRANSMIS À M<sup>r</sup> LE PRÉFET**  
**LE : 20 FEV. 2025**



**Alexandre VINCENDET**  
Maire de Rillieux-la-Pape

